



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 Mars 2000

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Basket-Club Niortais -  
Acompte**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200111

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000**

**Sports-Jeunesse**

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Basket-Club  
Niortais - Acompte**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT, dans un souci d'aide au développement du sport, et en particulier du sport de haut niveau, a décidé, conjointement avec les instances sportives locales, la mise en place d'une aide au sport amateur de niveau national.

Le BASKET-CLUB NIORTAIS évolue en Nationale III ce qui génère des frais importants. Aussi, afin que ce club ne soit pas pénalisé financièrement, je vous propose de lui verser un acompte de 32.850,00 F, qui viendra en déduction de la subvention d'aide au sport amateur de niveau national qui sera votée en Septembre prochain.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à verser une subvention d'un montant de 32.850,00 F au BASKET-CLUB NIORTAIS, cette subvention étant imputée au Budget 2000.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)